



FORMATION CONTINUE

2019-2020

DIPLÔME
D'ÉTABLISSEMENT (DE)

PARCOURS DE SANTÉ
ET INTEGRATION DES SERVICES SUR LES TERRITOIRES

COORDINATEUR DE REGROUPEMENTS PLURI-PROFESSIONNELS DE SOINS PRIMAIRES

Responsable pédagogique

Rémy BATAILLON

Chargé de mission auprès du Secrétariat général des ministères chargés des affaires sociales,
Pôle Santé ARS et professeur affilié à l'EHESP

Co-responsable :

François-Xavier SCHWEYER

Sociologue Département Sciences humaines et sociales EHESP
Chercheur au centre Maurice Halbwachs (EHESP CNRS ENS)

.....

4 modules - en région

.....

Les + de la Formation

- Vous bénéficiez d'une formation financée et soutenue par l'ARS dans le cadre de sa politique d'accompagnement des soins primaires menée avec ses partenaires professionnels
- Vous avez accès à des modules d'elearning, notamment à partir des productions de la HAS et à des experts pour vous guider dans vos démarches
- Vous obtenez un diplôme de l'EHESP
- Vous bénéficiez d'un suivi individualisé
- Vous rencontrez d'autres coordinateurs de regroupements pluriprofessionnels de soins primaires et partagez vos expériences

DIPLÔME D'ÉTABLISSEMENT COORDINATEUR DE REGROUPEMENTS PLURI-PROFESSIONNELS DE SOINS PRIMAIRES

La formation Coordinateur de regroupements pluri-professionnels de soins primaires repose sur un partenariat scientifique avec la Haute Autorité de Santé et des professionnels (Fédération des Maisons et des Pôles de Santé, Fédération Nationale des Centres de Santé experts, ...). Elle est soutenue et financée par votre Agence Régionale de Santé. A ce titre, elle s'inscrit dans la politique régionale d'appui aux soins primaires.

Objectifs de la formation :

La formation doit vous permettre de croiser :

- Une approche individuelle de prise de poste ou d'évolution professionnelle en tant que coordinateur
- Une approche méthodologique pour renforcer vos compétences, notamment en termes de conduite du changement, de gestion de projet et d'animation d'équipe, de gestion juridique et financière de la structure et de démarches qualité couplées à la structuration des systèmes d'information
- Une approche de santé publique pour mettre en perspective l'organisation des regroupements pluri-professionnels au regard des évolutions du système de santé et des enjeux en termes de responsabilité populationnelle, de respect des droits des patients et d'optimisation des parcours

Vous êtes concerné :

Animateurs, coordinateurs, managers, directeurs, pilotes, gestionnaires d'un regroupement pluri-professionnel de soins primaires, quelle que soit sa forme : maison de santé, pôle de santé, groupe professionnel pour l'exercice coordonné...

Avec une formation initiale de professionnel santé (médecins, infirmiers, paramédicaux) ou de pilotage/gestion en santé.

Prérequis

- Être en poste ou en prise de poste sur les fonctions visées par la formation

Conditions d'inscription

- L'ARS organise l'inscription à la formation

Organisation du parcours

Cette formation s'organise autour de 4 modules obligatoires

Chacun de ces modules est composé :

- d'un enseignement à distance
- de plusieurs séminaires présentiels (3 séminaires par an de 1 à 2 jours chacun), qui seront avant tout l'occasion d'un partage d'expérience, de résolution de problèmes et de fixation d'objectifs concrets qui seront mis en oeuvre au sein du regroupement, entre les séminaires
- de ressources/outils en ligne, notamment sur la base des productions de la HAS
- d'un accès et des échanges via un forum / FAQ, animé à distance
- de l'accompagnement individualisé par un formateur relais

Modules

Module 1 : Prise de fonction du coordinateur

Module 2 : Projet de santé

Module 3 : Dynamique collective

Module 4 : Démarche qualité

Validation du diplôme d'établissement

L'obtention du diplôme d'établissement nécessite, outre la participation aux modules de formation, de déposer sur la plateforme les productions demandées et de fournir un mémoire présenté devant un jury.

Cette formation est complétée par un accompagnement individualisé des stagiaires et des travaux individuels (rédaction fiche de poste, formalisation du projet), soit un total estimé de 20 jours de formation (6 crédits ECTS).

VOTRE CONTACT EHESP

Formation continue

02 99 02 28 73 - pactesoinsprimaires@ehesp.fr

Programme

MODULE
1

Prise de fonction du coordinateur

OBJECTIFS

- Analyser avec l'équipe la motivation à s'engager dans le programme, les attentes, les objectifs à deux ans, afin de confirmer l'engagement collectif
- Définir et expliciter ce qui relève du ou des leaders et ce qui relève du management, en vue de rédiger ou actualiser la fiche de poste du coordinateur
- Travailler la conduite de réunion, la prise de parole et de décision

PROGRAMME

- Introduction et appropriation du programme
- Auto-positionnement et engagement de l'équipe
- Se positionner comme coordinateur (rédaction/actualisation de sa fiche de poste, appropriation de la matrice de maturité)

MODULE
2

Projet de santé

OBJECTIFS

- Définir les composantes d'un projet de transformation des soins primaires (diagnostic stratégique de territoire, enjeux, transformations visées, vision partagée) en lien avec le projet de santé du territoire et le projet régional de santé (PRS)
- Définir comment articuler une vision partagée, un diagnostic et un plan d'action (élaboration d'un diagnostic partagé, formulation d'un objectif, organisation des objectifs et priorisation des actions, définition des étapes et des outils de la gestion de projet, de la démarche qualité)
- Rédiger ou consolider le projet de santé de l'équipe, déterminer les modalités de sa mise en œuvre (et les responsabilités), les modalités de collaboration avec l'ARS

PROGRAMME

- Utiliser un diagnostic de territoire et expliciter le lien entre projet de santé et PRS
- Structurer un projet de santé (raison d'être des missions, évolutions visées, plan d'action)
- Construire une vision partagée explicitant les valeurs et une identité communes

MODULE
3

Dynamique collective

OBJECTIFS

- Les conditions de fonctionnement d'une équipe (dimensions, développement d'une équipe, priorisation d'objectifs, prise de décision)
- Pourquoi et comment élaborer un règlement intérieur, une charte d'engagement mutuel, des règles de partage des informations cliniques
- La posture et les outils du coordinateurs (communication assertive, écoute, délégation efficace, autonomie des collaborateurs, retours d'information, gestion de conflit, animation de réunion)

PROGRAMME

- Analyser le fonctionnement d'un collectif (partage des informations, rôles et responsabilités, projet partagé)
- Entretenir la dynamique du collectif (échanger sur une vision du projet, informer, valoriser l'autre, s'entraider, aligner la parole vis-à-vis des patients)
- Posture et démarche de coordination (posture facilitatrice, pratiquer les briefings et débriefings, communication structurée au sujet des prises en charge, etc.)

MODULE
4

Démarche qualité

OBJECTIFS

- Faire le lien entre démarche qualité, matrice de maturité et dynamique d'équipe (caractéristiques d'un objectif «SMART», choix d'actions simples à atteindre et formulation d'objectifs d'amélioration)
- Décrire le rôle du coordonnateur pour aider l'équipe à organiser le recueil des données structurées dans le SI de l'équipe (nécessité de données standardisées et structurées, éléments de méthode, définition de données à recueillir dans les logiciels pour suivre l'atteinte de ces objectifs, relation avec l'éditeur)
- Identifier différentes modalités d'action (étapes et modes de questionnement) pour animer une réunion de concertation pluri-professionnelle, élaborer un protocole pluri-professionnel, favoriser un apprentissage expérientiel (retours d'information, débats, célébration des succès)

PROGRAMME

- Formuler un objectif et utiliser les référentiels qualité
- Recueillir des données cliniques, déterminer un indicateur, partager un résultat
- Animer une réunion de concertation pluri-professionnelle et élaborer un protocole